se—porte précisément sa provenance. Nos mœurs littéraires et scientifiques l'exigent. Une citation sans référence vaut l'assertion d'un témoin d'honorabilité inconnue. (1) Le souci de l'exactitude en ces détails discipline l'attention et forme l'esprit; et cela est un appoint considérable, ne dûton jamais utiliser aucune des citations. Mais dans une vie de labeur intellectuel, la moindre note finit par avoir son utilité et son prix.

On conçoit d'ailleurs que cette précision s'impose plus ou moins rigoureusement selon qu'on garde sous sa main les ouvrages cités, ou qu'on les consulte dans les bibliothè-

ques publiques.

Les notes prises sur feuilles volantes sont de plus de service que les notes transcrites dans des cahiers; elles sont plus maniables, plus aptes à se prêter aux classements successifs, à entrer comme matériaux dans les travaux divers. Toutefois cette appréciation dépend entièrement des habitudes et des méthodes que chaque ouvrier se crée peu à peu; l'un emploiera des cartes de grandeur déterminée: c'est stylique, et peu portatif; un autre utilisera des papiers de toute espèce et de tout format, et prétendra que la simple vue matérielle de telle ou telle note réveille en sa mémoire des souvenirs féconds. Aussi bien l'important est surtout d'adopter un système de classement pratique, logique, bien à la main; faute de quoi les notes, si riches et nombreuses qu'on les suppose, n'auront pas de valeur plus qu'un trésor ignoré. (2)

Un dernier conseil: il semblera contraire soit aux idées généralement reçues soit à la pratique admise, et cependant nous n'hésiterons pas, pour plusieurs raisons, à le transmettre à nos jeunes lecteurs: qu'ils ne laissent jamais, autant qu'il leur sera possible, un traité, une matière, sans avoir été jusqu'au bout; il n'est pas profitable de mener de front plusieurs sciences. Je sais fort bien qu'on agit autrement dans les classes et dans les cours; et je sais aussi la nécessité de ce faire dans l'enseignement collectif où il faut ménager

(2) L'ouvrage de Frédéric Duval, déjà mentionné, fournira les indications supplémentaires requises. (1ère partie, chap. VI, p. 189)

⁽¹⁾ On indiquera donc le nom de l'auteur, le titre du livre, et l'endroit par chapitre, paragraphe ou numéro, ou par page, et alors spécifier l'édition (lieu et date). Le plus pratique est de tenir répertoire de tous les livres qu'on lit; on les y numérote et c'est à ce chiffre qu'on réfère pour soi les notes qu'on a tirées.